

PROGRAMME DE FORMATION

BRAS DROIT DU DIRIGEANT (e-learning)

Conseiller le dirigeant d'entreprise : développer, sécuriser et transmettre son patrimoine

Vous intervenez auprès de dirigeants, mais vous peinez à vous positionner comme leur interlocuteur patrimonial de référence, celui qu'ils appellent en premier.

Cette formation vous donne les clés pour couvrir l'intégralité du cycle de vie patrimonial du dirigeant. Le tout à votre rythme, en e-learning

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Mener un entretien structuré avec un dirigeant, analyser ses documents (bilan, statuts) et formuler un pré-diagnostic patrimonial.
- Identifier et structurer les solutions adaptées à chaque phase du parcours du dirigeant : développement, protection, transmission.
- Comparer plusieurs stratégies possibles selon des critères fiscaux, sociaux et familiaux, et justifier la solution retenue.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé

- Conseillers en gestion de patrimoine (CGP) - Agents immobiliers
- Experts-comptables - Avocats - Notaires

Prérequis

Avoir suivi une formation initiale ou continue en droit, fiscalité, finance ou gestion de patrimoine.

Moyens matériels requis

La formation à distance nécessite : un ordinateur (ou tablette) équipé d'une connexion internet stable, d'un navigateur à jour et d'un accès à l'application Microsoft Teams (lien de connexion transmis avant la session). Une paire d'écouteurs ou un casque est recommandée pour un meilleur confort d'écoute.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 — ANALYSER LES BESOINS DU CHEF D'ENTREPRISE

- L'importance de l'analyse globale
- Lire et interpréter un bilan comptable
- Lire et interpréter un compte de résultat,
- Analyser des statuts de société
- Mener un entretien structuré

MODULE 2 — ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU DIRIGEANT

- Bien choisir la forme sociale
- Comprendre le fonctionnement d'une holding
- Mettre en place une stratégie de rémunération efficace
- Constituer un patrimoine personnel
- Éviter les erreurs fréquentes

MODULE 3 — PROTEGER LE CHEF D'ENTREPRISE

- Sécuriser l'entreprise en cas d'incapacité
- Anticiper les conséquences civiles d'un décès
- Anticiper les conséquences fiscales d'un décès
- Identifier les erreurs et les montages à éviter

MODULE 4 — ACCOMPAGNER LA SORTIE D'ACTIVITE

- Préparer une cession d'entreprise
- Réduire la fiscalité de la cession
- Réussir la transmission à titre gratuit
- Assurer sa sécurité financière à la retraite
- Déjouer les erreurs classiques

MODULE 5 — SYNTHÈSE ET ENTRAÎNEMENT

- Liste des bonnes pratiques
- Cas pratiques pour s'entraîner
- Feuille de route pour implémenter la formation

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Accès à la plateforme digitale de formation pendant 12 mois à partir de l'ouverture des codes d'accès
- Durée des apprentissages : 15h de formation e-learning

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription par e-mail ou via le site internet www.think-twice.fr
- La confirmation d'inscription est adressée dans un délai de 48 heures ouvrées.
- La convention de formation est transmise au plus tard 7 jours avant le début de la session.
- Délai de rétractation : 14 jours pour les prestations achetées à distance (particuliers). Pour les professionnels, se référer aux conditions de la convention de formation.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Espace personnel sur Learnbox
- Modules théoriques interactifs
- Exercice d'application dans chaque session
- Certaines ressources téléchargeables
- Accès à un formateur pour poser des questions : marie-caroline@think-twice.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont mesurés en deux temps :

- Quiz de positionnement avant le démarrage de la session
Identification du niveau de connaissance des participants et ajustement pédagogique si nécessaire.
- QCM d'évaluation finale à compléter sur la plateforme Learnbox
Vérification de l'acquisition des compétences et remise d'un certificat de réalisation et d'un certificat de réussite
- Enquête satisfaction bénéficiaire à +90 j.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Think Twice s'engage à adapter ses formations aux besoins spécifiques des participants en situation de handicap. Tout besoin d'aménagement doit être signalé au moment de l'inscription ou via le questionnaire d'analyse de besoin et de positionnement.

La référente handicap est **Marie-Caroline Blanc** — marie-caroline@think-twice.fr

TARIFS

990 € HT par participant (TVA au taux de 20%).

FORMATEUR

Marie-Caroline BLANC — Ingénieur Patrimonial

Ingénieur patrimonial et conseiller en gestion de patrimoine - 15 ans d'expérience. Diplômée Master 2 Gestion Internationale de Patrimoine (IAE Nice) et Master 1 Droit patrimonial, immobilier et notarial (Faculté de droit, Aix Marseille III). Chargée d'enseignement Master 2 Droit de la Banque et Gestion de patrimoine (Faculté de Droit, Aix Marseille III). Cabinet de conseil créé en 2022

CONTACT – ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

Référente pédagogique & administrative : Marie-Caroline Blanc

- Email : marie-caroline@think-twice.fr
- Téléphone : 06 68 02 41 92
- Site internet : www.think-twice.fr

THINK TWICE SAS

CONCRET · EXIGEANT · PRAGMATIQUE

RCS Aix-en-Provence – 106 580 947

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la région Paca n°93132529013.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
